

PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE SUISSE DES DROITS HUMAINS

AMNESTY
INTERNATIONAL



Daniel Bolomey / Secrétaire général AICH
Uni BE / 03.06.09

1. LA SUISSE IDENTIFIÉE AUX DROITS HUMAINS !

« Ce n'est pas assez de dire que la Suisse se veut respectueuse des droits de l'homme. Elle est l'exigence même de ce respect.

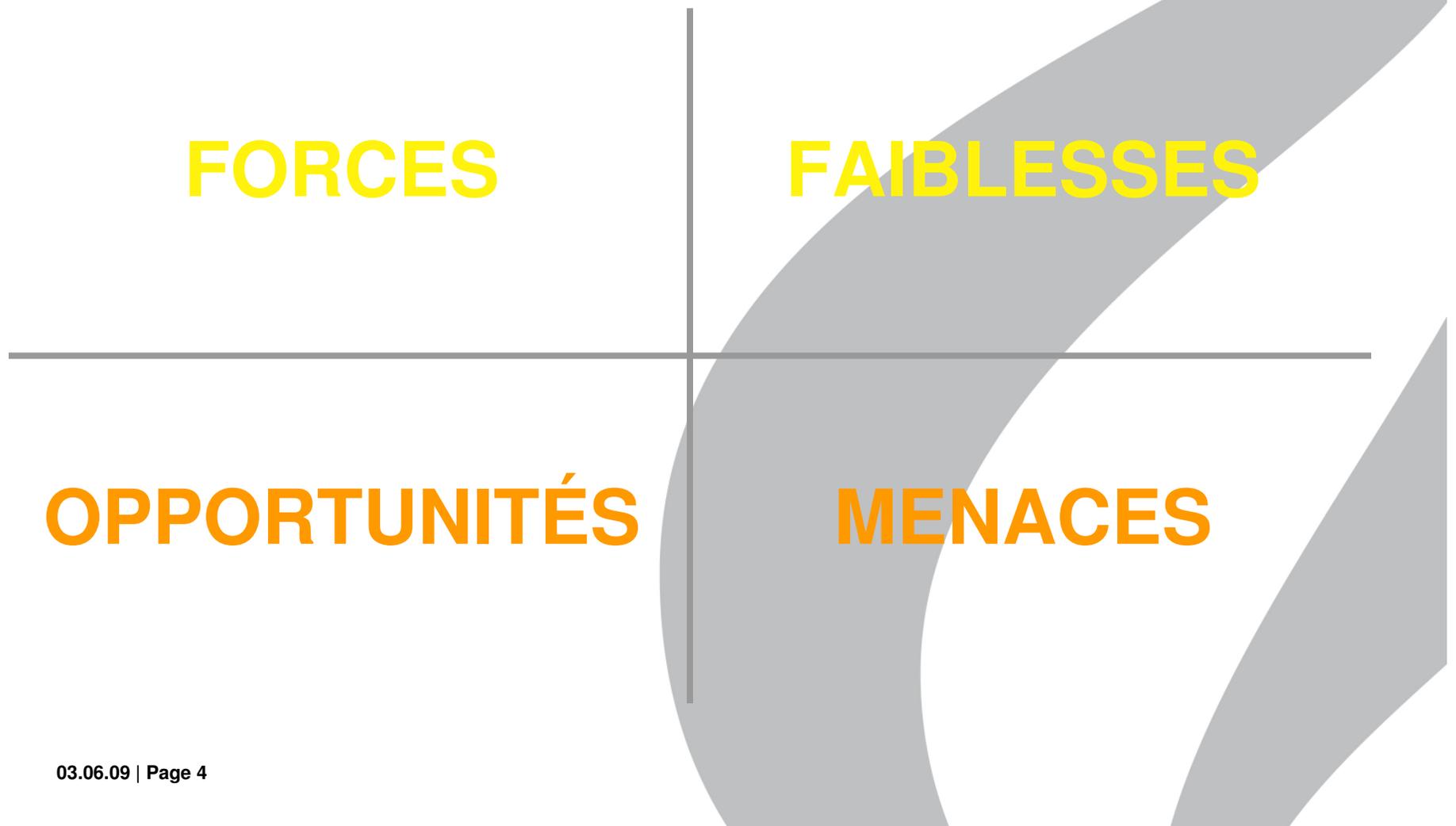
Si on me demande quels seraient mes sentiments pour elle, si elle avait perdu ce respect, je dirais que la question n'a pas de sens, car alors la Suisse ne serait plus la Suisse. »

*Jeanne Hersch, philosophe
citée par Mme Micheline Calmy-Rey
présidente de la Confédération
12 décembre 2007*

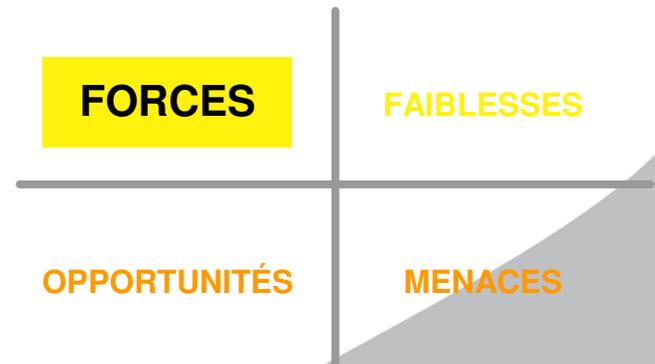
1. LA SUISSE IDENTIFIÉE AUX DROITS HUMAINS ?



2. ETAT DES LIEUX - SWOT



2. ETAT DES LIEUX



FORCES :

1. **Le respect des DH est un des piliers de la politique étrangère**
2. **Les compétences en Suisse sont importantes : Confédération / diplomatie / Parlement / milieux académiques / journalistes / ONG**
3. **Il existe un *Goodwill* de certains milieux politiques et économiques**
4. **Genève est la « capitale mondiale des droits humains »**
5. **Le Conseil des droits de l'homme a développé certaines procédures intéressantes, comme l'Examen périodique universel (EPU)**
6. **La Suisse dispose de médias libres et critiques**
7. **En Suisse, nous avons une société civile forte et organisée**

2. ÉTAT DES LIEUX

FORCES

FAIBLESSES

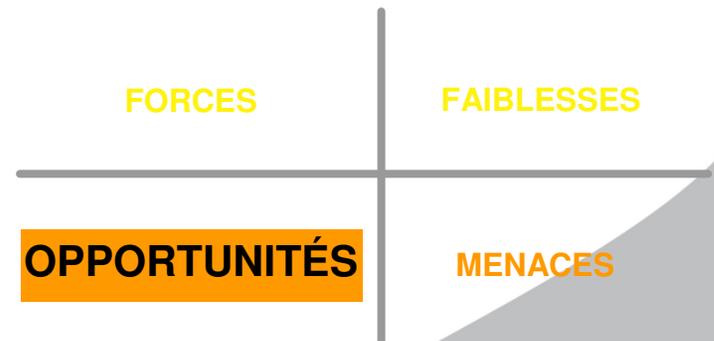
OPPORTUNITÉS

MENACES

FAIBLESSES :

1. La politique des DH n'est pas un pilier de la politique interne (asile, migrations, etc.)
2. La politique des DH pas une priorité par rapport à l'économie (exportations, GRE)
3. Le manque de cohérence pas thématiqué au plan politique
→ Le rapport du Conseil fédéral sur la politique des DH de la Suisse est devenu par glissement un rapport sur la politique extérieure des DH
4. Un déficit a été identifié au niveau des cantons, principaux artisans de la mise en œuvre, concernant le suivi des recommandations des organes des Nations unies : information, compétences, etc.
5. Les compétences en matière de DH sont dispersées, ce qui induit des concurrences entre les acteurs et des problèmes de financement
6. Le Parlement suisse n'est réputé pour ses décisions en matière de droits humains
7. Le Conseil fédéral ne dispose pas d'une majorité favorable aux décisions de principe favorables aux droits humains (cf. la difficulté de prendre une décisions de mise ne place d'une Institution nationale des DH...)
8. Un *HRs mainstreaming* n'est pas/plus présent dans la politique économique et l'aide au développement

2. ETAT DES LIEUX



OPPORTUNITÉS :

1. Le prochain rapport de la Suisse dans le cadre de l'EPU au Conseil des droits de l'homme (CDH) aura lieu en 2012
2. Il s'agit de mettre à profit le retour des Etats-Unis à la CDH et dans le multilatéralisme
3. La Suisse a lancé un nouvel agenda lors du 60^e anniversaire de la DUDH : Protégeons la Dignité - un agenda pour les droits humains : deux thèmes notamment sont en travail, le défi de la pauvreté et la Cour mondiale des DH
4. Les dialogues des DH de la Suisse (Chine, Iran, Viet-Nâm) tissent des liens
5. La présidence suisse du Conseil de l'Europe (réforme Cour européenne des droits de l'homme ?)
6. Les DH ne sont plus lus sur la base d'un clivage gauche – droite
7. Une forte coalition d'ONG existe pour défendre et promouvoir les DH

2. ETAT DES LIEUX

FORCES

FAIBLESSES

OPPORTUNITÉS

MENACES

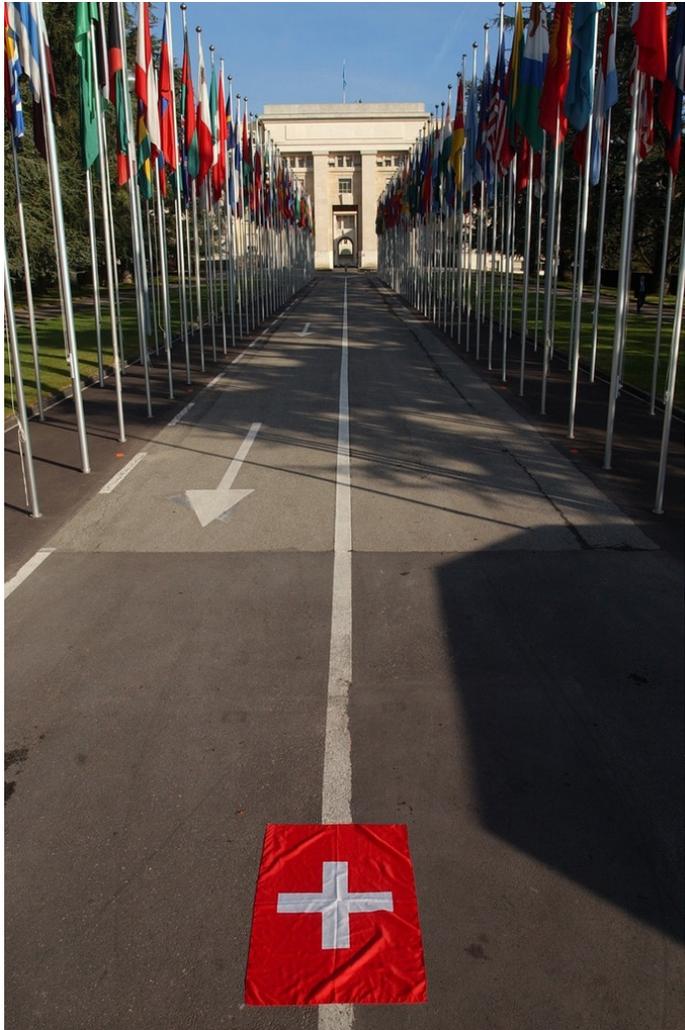
MENACES :

1. Beaucoup comprennent les droits humains pour le beau temps et pas pour les périodes de crise
2. Il existe un sérieux risque d'échec du Conseil des DH qui a pris des options partisanses
3. L'Agenda pour la Dignité est intéressant mais ne doit pas confiner les DH soit dans l'Université ou comme produit d'exportation
4. Le dialogue de DH est soumis aux dictats des partenaires (interrompu 3 ans par les Chinois...)
5. Des initiatives en matière sont souvent dispersées, voire contradictoires, et ne sont pas coordonnées par une Institution nationale des DH
6. La pression des milieux hostiles aux DH s'intensifie, comme le montrent les initiatives discriminatoires (anti-minarets, expulsions, etc.)
7. Certains voient les DH comme une menace et une pression et pas comme chance pour trouver des solutions aux problèmes
8. Les défenseur-e-s des DH sont souvent isolés et sans soutien institutionnel (cf. Dick Marty)

3. CONCLUSIONS

- **La cohérence de la politique des DH est en régression**
- **La politique des DH est soumise aux intérêts nationaux ou des blocs**
- **La politique des DH fonctionne par beau temps**
- **La diplomatie publique n'est pas suffisamment présente, en matière de DH**
- **On constate un manque de courage politique pour faire avancer des dossiers essentiels (toujours pas de décision sur l'INDH)**

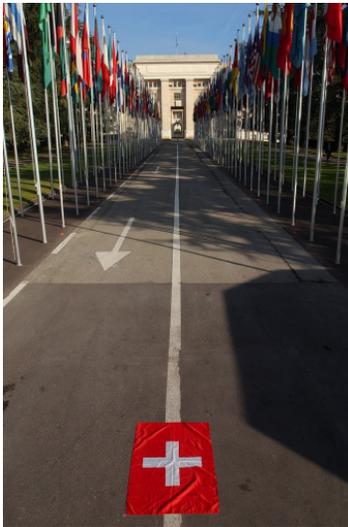
4. DÉVELOPPEMENTS - ALTERNATIVES



**→ Décloisonner le débat
au niveau public !**

- 1. Prendre la mesure de l'effet Obama sur la politique internationale**
- 2. Affronter la question de la cohérence dans le prochain rapport sur la politique des droits humains**
- 3. Ne pas subir les adversaires, mais rendre ce débat public**
 - Etats généraux nationaux en 2010**
 - Plan d'action national (EPU)**

4. DÉVELOPPEMENTS - ALTERNATIVES



→ Activer les synergies chez les acteurs, avec la création de pôles de compétence coordonnés

1. Renforcer la coordination permanente (*KIM*) entre départements de la Confédération et les cantons, en associant les ONG (statut consultatif)
 - Lettre d'information régulière de cet organe aux *stakeholders*
 - Gérer le plan d'action pour le suivi EPU
2. Plan d'action national contre le racisme et les discriminations
3. Création d'une version « light » de l'INDH : économie et Unis impliquées

Ne pas perdre le sens de l'humour !

